



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hautes-Pyrénées

Service DEOS
Laure BEAU
Cheffe de service

Pôle vie des élèves et des établissements
Fabrice MENIL

Dossier suivi par :
Stéphanie HANNOTEAU
Tél : 05 67 76 56 97
Mél : deos65ecoles@ac-toulouse.fr

Direction Académique des Hautes-Pyrénées
Cité administrative Reffye
10 rue Amiral Courbet
65000 TARBES

Tarbes, le 28 mai 2026

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
Départementaux de l'Éducation Nationale
des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
publics et privés sous contrat

Objet : Stages de réussite – été 2026

Le dispositif « stages de réussite » est reconduit pendant les vacances d'été 2026.

Les stages de réussite ont vocation à se déployer dans toutes les écoles élémentaires et dans tous les établissements secondaires publics et privés sous contrat à destination d'élèves volontaires les plus en difficulté, pour consolider les savoirs fondamentaux.

1) Cadre général d'organisation :

Les stages se déroulent en groupes restreints d'élèves, sur trois heures quotidiennes, pendant quatre jours. Ils sont destinés aux élèves qui en éprouvent le besoin quel que soit le niveau d'enseignement. Les stages contribuent à étayer les notions étudiées en classe, à poursuivre la consolidation des apprentissages et à combler d'éventuelles lacunes.

- ✓ Du lundi 06 juillet au vendredi 10 juillet 2026
- ✓ ou du lundi 10 août au vendredi 14 août 2026
- ✓ ou du lundi 17 août au vendredi 21 août 2026

2) Appel à candidature et prévisions d'effectifs :

Il vous appartient d'organiser le recensement des enseignants volontaires et de déclarer l'occupation des locaux auprès des services concernés du conseil départemental ou régional.

3) Information aux familles :

L'information aux familles pourra être effectuée à l'aide de la lettre destinée aux parents et du bulletin d'inscription ci-joints. Ce dernier comprend 2 volets :

- Une première partie à remplir par la famille pour indiquer son choix de faire bénéficier son enfant du stage de réussite.
- Une seconde partie à compléter par l'établissement afin de confirmer et préciser le lieu où se déroulera le stage.

L'Inspectrice d'Académie



Anne MIQUEL VAL

PJ : - Lettre aux parents stages de réussite
- Bulletin d'inscription stages de réussite